RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00595
Numéro SIREN : 438 466 542
Nom ou dénomination : ABC OPTICIENS.FR

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2022 sous le numéro de dépôt 4481

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC OPTICIENS.FR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 48 PLACE GAMBETTA 84300 CAVAILLON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 8 4 6 6 5 4 2 0 0 0 5 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 30/09/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 428	AG 11 428	
		Fonds commercial (1)	AH	1 341 427	AI	1 341 427
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	203 550	AK 35 809	167 740
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	578 508	AS 442 601	135 906
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 839 105	AU 1 319 949	519 156
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	60 200	CV	60 200
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	24 341	BE	24 341
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	53 460	BI	53 460
		TOTAL (II)	BJ	4 112 020	BK 1 809 788	2 302 232
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	267 395	BU 25 780	241 615
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	98 951	BY 1 808	97 143
		Autres créances (3)	BZ	44 180	CA	44 180
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	1 883 942	CG	1 883 942
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 294	CI	12 294
		TOTAL (III)	CJ	2 306 764	CK 27 588	2 279 176
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 418 785	1A 1 837 376	4 581 408

Renvois : (1) Dont droit au bail : 297 090 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABC OPTICIENS.FR — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 139 145)	DA	139 145
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	332 777
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	2 196 144
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	446 452
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 129 769
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 000 443
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	187 930
	Dettes fiscales et sociales	DY	254 955
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	8 310
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 451 639
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 581 408

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	661 029
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	10 426

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC OPTICIENS.FR — Néant ☐ *

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 487 301	FB	FC	3 487 301
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	24 422	FH	FI	24 422
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 511 724	FK	FL	3 511 724
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	25 303
	Autres produits (1) (11)				FQ	16 900
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 553 928
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 174 828
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(1 483)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	12 235
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	497 865
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	26 579
	Salaires et traitements*				FY	710 916
	Charges sociales (10)				FZ	285 801
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	186 054
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	27 588
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	3 744
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 924 131
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	629 797
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	7 881
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	7 883
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	14 227
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	14 227
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(6 344)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	623 453

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS ABC OPTICIENS.FR — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	177 001
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 561 811
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 115 359
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	446 452

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	4 068
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	122
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 047
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

COMPTES ANNUELS 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC OPTICIENS.FR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 4 581 409 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 446 452 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 DUREE DE VIE ENTRE 2 ET 5 ANS
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 341 427			1 341 427
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 978			214 978
Immobilisations incorporelles	**1 556 405**			**1 556 405**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533 806	44 703		578 508
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 452 446			1 452 446
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	377 568	9 091		386 659
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 363 820**	**53 793**		**2 417 614**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	60 200			60 200
- Autres titres immobilisés	24 342			24 342
- Prêts et autres immobilisations financières	47 860	5 600		53 460
Immobilisations financières	**132 402**	**5 600**		**138 002**
ACTIF IMMOBILISE	4 052 627	59 393		4 112 021

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		53 793	5 600	59 393
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		53 793	5 600	59 393
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	1 044 337
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 044 337

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, il ne sont pas amortis Un test de dépréciation a été pratiqué. Il montre que la valeur actuelle du fonds commercial est au moins égal à sa valeur comptable.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 929	11 308		47 237
Immobilisations incorporelles	**35 929**	**11 308**		**47 237**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	401 090	41 511		442 601
- Installations générales, agencements aménagements divers	963 836	103 904		1 067 740
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 878	29 331		252 209
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 587 805**	**174 746**		**1 762 551**
ACTIF IMMOBILISE	1 623 734	186 054		1 809 788

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 208 886 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 460		53 460
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	98 952	98 952	
Autres	44 180	44 180	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 294	12 294	
Total	208 886	155 426	53 460
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Activite partielle	1 861
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	513
Total	2 373

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 139 145,00 EURO décomposé en 139 145 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 451 639 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 427	10 427		
- à plus de 1 an à l'origine	990 017	199 408	492 273	298 336
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 930	187 930		
Dettes fiscales et sociales	254 955	254 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 310	8 310		
Produits constatés d'avance				
Total	1 451 639	661 030	492 273	298 336

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 196 188

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	14 892
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	229
CONGES PAYES DUS	40 834
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	30 685
CHARGES A PAYER SUR CONGES	15 808
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	7 956
ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 840
Total	116 244

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 294		
Total	12 294		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de Commerce de l'Isle sur Sorgues	234 705
Total autres engagements donnés	234 705
Total	**234 705**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ABC OPTICIENS.FR
Société par actions simplifiée au capital de 139 145 euros
Siège social : 48 PLACE GAMBETTA, 84300 CAVAILLON
438 466 542 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à 446 452 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 446 452 euros

En totalité au compte « réserves facultatives » qui s'élève ainsi à 2 642 597 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018 :
60 000 euros, soit 0,431 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
60 000 euros, soit 0,431 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
60 000 euros, soit 0,431 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale du 22 MARS 2022

Voix Pour : ...139 145
Voix Contre :
Abstention :
Cette résolution estadoptée.....

Certifié conforme
La Présidente
Béatrice BUISSON

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

ABC OPTICIENS.FR

Société par actions simplifiée
au capital de 139 145 euros
438 466 542 RCS AVIGNON

Siège social :
48 place Gambetta
84300 CAVAILLON

Rapport du Commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

104 route de Paris - 69260 CHARBONNIERES LES BAINS
SAS au capital de 10 000 euros
RCS LYON 414 419 879
Tel : 04.78.83.04.55

FIDEO

Société d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes
Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'assemblée des associés de la société ABC OPTICIENS.FR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC OPTICIENS.FR** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous portons également à votre connaissance les éléments suivants :

L'actif de votre société est constitué de fonds commerciaux pour une valeur de 1 044 337 euros. La note « Fonds commercial » de l'annexe fait référence aux dispositions du règlement ANC N°2015-06. Ledit

article précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère illimité de la durée d'utilisation du fonds commercial et à effectuer des tests de valorisation pour nous assurer de la juste valeur de ce fonds commercial à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous informons que la société n'a pas été en mesure de donner, dans le rapport de gestion de la Présidente, les informations relatives aux délais de paiement de ses clients et de ses fournisseurs, requises en application de l'article L 441-6-1 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières les bains,
Le 5 mars 2022

D Lavaud

FIDEO
Delphine LAVAUD
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 428	11 428		
Fonds commercial (1)	1 341 427		1 341 427	1 341 427
Autres immobilisations incorporelles	203 550	35 809	167 741	179 049
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	578 508	442 601	135 907	132 716
Autres immobilisations corporelles	1 839 105	1 319 949	519 156	643 300
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	60 200		60 200	60 200
Autres titres immobilisés	24 342		24 342	24 342
Autres immobilisations financières	53 460		53 460	47 860
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 112 021**	**1 809 788**	**2 302 232**	**2 428 893**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	267 396	25 780	241 615	241 874
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	98 952	1 808	97 144	109 674
Autres créances	44 180		44 180	273 853
Divers				
Disponibilités	1 883 942		1 883 942	1 522 048
Charges constatées d'avance (3)	12 294		12 294	3 437
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 306 764**	**27 588**	**2 279 176**	**2 150 886**
TOTAL GENERAL	6 418 785	1 837 377	4 581 409	4 579 779
(1) Dont droit au bail			297 090	297 090

Bilan passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	139 145	139 145
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	332 777	332 777
Réserve légale	15 250	15 250
Réserves réglementées	2 196 145	2 019 525
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**446 452**	**236 620**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 129 769**	**2 743 317**
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 000 444	1 186 276
Emprunts et dettes financières diverses (3)		99 883
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 930	182 364
Dettes fiscales et sociales	254 955	333 711
Autres dettes	8 310	14 608
Produits constatés d'avance		19 620
TOTAL DETTES	**1 451 639**	**1 836 462**
TOTAL GENERAL	**4 581 409**	**4 579 779**
(1) Dont à plus d'un an (a)	790 609	989 798
(1) Dont à moins d'un an (a)	661 030	846 664
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 427	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/10/20 au 30/09/21 12 mois	du 01/10/19 au 30/09/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	3 487 301,89	2 828 163,63	659 138,26	23,31
Production vendue	24 422,31	15 989,65	8 432,66	52,74
Autres produits	42 204,23	28 179,35	14 024,93	49,77
Total	**3 553 928,48**	**2 872 332,63**	**681 595,85**	**23,73**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 174 828,43	1 017 716,30	157 112,13	15,44
Variation de stock (m/ses)	-1 483,49	-14 899,53	13 416,04	-90,04
Achats de m.p & aut.approv.	12 235,79	10 656,30	1 579,49	14,82
Autres achats & charges externes	497 865,92	481 717,25	16 148,67	3,35
Total	**1 683 446,65**	**1 495 190,32**	**188 256,33**	**12,59**
MARGE SUR M/SES & MAT	1 870 481,83	1 377 142,31	493 339,52	35,82
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	26 579,55	18 761,00	7 818,55	41,67
Salaires et Traitements	710 916,63	576 847,57	134 069,11	23,24
Charges sociales	285 801,41	211 453,01	74 348,40	35,16
Amortissements et provisions	213 642,53	203 873,55	9 769,03	4,79
Autres charges	3 744,33	8 805,97	-5 061,61	-57,48
Total	**1 240 684,53**	**1 019 741,10**	**220 943,48**	**21,67**
RESULTAT D'EXPLOITATION	629 797,25	357 401,21	272 396,04	76,22
Produits financiers	7 883,27	7 146,78	736,49	10,31
Charges financières	14 227,52	17 155,31	-2 927,79	-17,07
Résultat financier	**-6 344,25**	**-10 008,53**	**3 664,28**	**-36,61**
RESULTAT COURANT	623 453,00	347 392,68	276 060,32	79,47
Produits exceptionnels		4 995,16	-4 995,16	-100,00
Charges exceptionnelles		21,00	-21,00	-100,00
Résultat exceptionnel		**4 974,16**	**-4 974,16**	**-100,00**
Impôts sur les bénéfices	177 001,00	115 747,00	61 254,00	52,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	**446 452,00**	**236 619,84**	**209 832,16**	**88,68**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la scciété : SAS ABC OPTICIENS.FR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 4 581 409 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 446 452 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
 DUREE DE VIE ENTRE 2 ET 5 ANS
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 341 427			1 341 427
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 978			214 978
Immobilisations incorporelles	**1 556 405**			**1 556 405**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533 806	44 703		578 508
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 452 446			1 452 446
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	377 568	9 091		386 659
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 363 820**	**53 793**		**2 417 614**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	60 200			60 200
- Autres titres immobilisés	24 342			24 342
- Prêts et autres immobilisations financières	47 860	5 600		53 460
Immobilisations financières	**132 402**	**5 600**		**138 002**
ACTIF IMMOBILISE	**4 052 627**	**59 393**		**4 112 021**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		53 793	5 600	59 393
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**53 793**	**5 600**	**59 393**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	1 044 337
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 044 337**

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, il ne sont pas amortis Un test de dépréciation a été pratiqué. Il montre que la valeur actuelle du fonds commercial est au moins égal à sa valeur comptable.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 929	11 308		47 237
Immobilisations incorporelles	**35 929**	**11 308**		**47 237**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	401 090	41 511		442 601
- Installations générales, agencements aménagements divers	963 836	103 904		1 067 740
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 878	29 331		252 209
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 587 805**	**174 746**		**1 762 551**
ACTIF IMMOBILISE	**1 623 734**	**186 054**		**1 809 788**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 208 886 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 460		53 460
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	98 952	98 952	
Autres	44 180	44 180	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 294	12 294	
Total	**208 886**	**155 426**	**53 460**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Activite partielle	1 861
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	513
Total	**2 373**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 139 145,00 EURO décomposé en 139 145 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 451 639 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 427	10 427		
- à plus de 1 an a l'origine	990 017	199 408	492 273	298 336
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 930	187 930		
Dettes fiscales et sociales	254 955	254 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 310	8 310		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 451 639**	**661 030**	**492 273**	**298 336**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	196 188			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	14 892
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	229
CONGES PAYES DUS	40 834
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	30 685
CHARGES A PAYER SUR CONGES	15 808
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	7 956
ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 840
Total	**116 244**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 294		
Total	12 294		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de Commerce de l'Isle sur Sorgues	234 705
Total autres engagements donnés	234 705
Total	**234 705**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	